

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

N'D
NSA

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2h54

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KENFAOUI

Babaya Abdellah

Date de naissance : 14-12-53

Adresse : 28, Avenue Almoud El Morkbi, n° 22, Casablanca

Tél. : 06.08.89.62.08 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR ANWAR M'hamed Yassine
Médecin Spécialiste en Psychiatrie
Bd. Abou Bakr El Kadin Résidence Naim
Imm. 7 App. 2 - 1er Etage Sidi Maârouf
Casablanca - Tél. 05 22 78 48 36

Date de consultation : 05/12/2019

Nom et prénom du malade : KENFAOUI MAJDA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

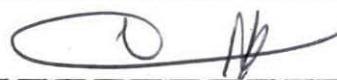
Nature de la maladie : Affection psychiatrique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 05/12/19

Signature de l'adhérent(e) : 

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/11/2019	CNPST		<p>Dr. HABIB M'hamed TASSINE Spécialiste en Psychiatrie Immeuble RAKIA, Médecin Résident 2-1er Etage - Sidi Maâout Casablanca - Tél. 06 78 16 38</p>	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie EL ANADEL Mme H.T. ELARAKI Bd. Abdellatif Ben Kaddour Tel: 922-55-54-55	05/19/19	183.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			Coefficient des travaux
			Montants des soins
			Début d'exécution
			Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
		$ \begin{array}{r l} H & 25533412 & 21433552 \\ \hline D & 00000000 & 00000000 \\ & 00000000 & 00000000 \\ B & 35533411 & 11433553 \end{array} $	Coefficient des travaux
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	
			Montants des soins
			Date du devis
			Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Mme KEN FAOUI MAJDA

320100

① Medizapin 10 mg qp

1 qp le matin et 1 qp le soir (19H00)

13430

② Isperid 2 mg qp

29,50 1 qp le matin et 1 qp le soir (19H00)

③ Témesta 2,5 mg qp

1 qp / jour au coucher (21H00)

483,80

Pharmacie EL ANADEL
Mme H.T. EL ARAKI
Dr. Abdellatif Ben Kaddour
Tél: 022-38-84-88

Dr. Abdellatif Ben Hamed YASSINE
Médecin Spécialisé en Psychiatrie
Dr. Abdellatif El Kadi Résidence Nam
Im. 1 Al 62 Casablanca Tél: 022-77-74-35



Composition en substance active :

Lorazépam 2,5 mg

Pour un comprimé sécable

Excipient à effet notoire : Lactose.

LA DUREE DE PRESCRIPTION DE CE MEDICAMENT
NE PEUT DEPASSER 12 SEMAINES.

Lire attentivement la notice avant utilisation.

TENIR HORS DE LA PORTEE ET DE LA VUE DES
ENFANTS.

3 A conserver à une température inférieure à 25°C.

Témesta® 2,5 mg

Lorazépam

احترموا الجرعات الموصفة
RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE - LISTE I
يصرف فقط بموجب وصيحة طبية - لستا

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30

P.P.V : 29DH50



6 118000 011576



Laboratoires WYETH FRANCE

maphar

Km 10, route côtière 111, Quartier Industriel,
Zenata, Ain Sebaâ, Maroc

Rachid LAMIRI, Pharmacien Responsable

12.03.2021
25 mg x 30
Témesta® 2,5 mg
Lorazépam

25 mg x 30
Témesta® 2,5 mg
Lorazépam

62000131-01
12/17

Témesta® 2,5 mg

Lorazépam

30 comprimés sécables

Voie orale

sin /
X /
- 10j apres
avant

MEDIZAPIN® 10 mg

Olanzapine

30 Comprimés pelliculés

CiplaMaroc

LOT : 024
PER : FEV 2022
PPV : 320 DH 00



1201005

INDICATIONS ET POSOLOGIE

Se conformer à la prescription du médecin

CONDITIONS D'EMPLOI

Voir notice à l'intérieur.

Voie orale.

CONDITIONS DE CONSERVATION

A conserver à une température ≤ 25°C.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

دواعي الاستعمال والمتطلب المترافق

الارجوان وعوادم مبيكيم التراثي

شروط الاستعمال

المرأة المولدة داخلة

عن طريق الفم

المحظوظة

لتحفظها الدواء في درجة حرارة أقل أو تفريز 25° مئوية.

للتبركها الدواء في متناول الأطفال

لتجنبها الدواء في متناول الأطفال

Cipla Maroc



30 comprimés

MEDIZAPIN® 10 mg

لـ 30

دواء مخصوص

دواء مخصوص

Titulaire de l'AMM : Cipla Maroc

BP 4491, 11850 - Ain Aouda - Maroc

Pharmacien Responsable : Dr. Mohammed ABALIL

Fabriqué par : Pharmaceutical Institute

مساهم الترخيص : سهيل المغرب

من. ب. 11850 - 4491 عن المودة - المغرب

الصيحي المسؤول : د. محمد الياس

يصنف من طرف : محمد الصيحي

COMPOSITION :

Olanzapine (DCI) 10 mg

Excipients q.s.p 1 comprimé

Content du lactose et du propylène glycol.

التركيزية او اذارين 10 مع

يحتوي على الكافور 1 فرس

يحتوي على الالكوز والبروبيلين

غликول

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
 يجب احترام المقادير المحددة

SUR ORDONNANCE MÉDICALE LISTE I